

## VERS PLUS D'ÉGALITÉ

Actions des syndicats pour organiser et promouvoir l'égalité des droits, le respect et la dignité pour tous les travailleurs quelle que soit leur orientation sexuelle

### Cahier des charges N° 200707 CP 30/10/07

Date de publication  
sur le site de la CES

30/10/2007

#### Cahier des charges

Afin d'assurer une plus grande visibilité à ce cahier des charges, la CES le publiera sur son site Internet.

Elle maintiendra ce cahier des charges en ligne pendant **45 jours**.

#### 1. Rappel des faits

##### Brève description du projet

La CES a l'intention d'organiser un séminaire européen afin d'examiner les initiatives en matière d'organisation et de politiques dans le domaine de la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Bien qu'il existe un cadre légal européen clair (la directive 2000/78/CE relative aux principes d'égalité de traitement en ce qui concerne l'accès à l'emploi et la directive 2002/73/CE modifiant la directive relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes) dans la plupart des pays, celui-ci n'est pas mis en œuvre correctement dans la pratique. De nombreux membres de la CES ont entamé des actions à cet égard et ont mis sur pied des mesures et des activités pour soutenir les travailleurs/travailleuses lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels dans leur lutte contre la discrimination au travail et aborder leurs besoins spécifiques. Néanmoins, dans la majorité des cas, aucune initiative de ce type n'a été prise.

La question d'une meilleure protection et d'un meilleur soutien pour les travailleurs LGBT sera examinée en tenant compte des matériaux contextuels spécifiques qui seront recueillis par le biais d'un questionnaire qui sera envoyé à tous les membres nationaux de la CES ainsi qu'aux fédérations syndicales européennes. Les résultats de cette enquête seront présentés par des experts des syndicats en la matière lors du séminaire et feront l'objet d'un débat. Ce séminaire sera également l'occasion d'illustrer certaines bonnes pratiques européennes et les expériences pertinentes concernant les stratégies et les méthodes relatives à l'organisation et à la protection des travailleurs LGBT.

Le séminaire reposera sur :

- les actions précédentes menées par la CES et ses membres ;
- les activités et les matériaux d'ILGA-Europe (partenaire du projet) ;
- les activités et les matériaux de la CSI (Confédération syndicale internationale) ;
- les matériaux de recherche d'agences européennes, telles que la fondation Dublin, l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail et l'Agence européenne des droits fondamentaux ;
- le travail d'institutions européennes développé dans le cadre de l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous ;
- les résultats de manifestations internationales précédentes, telles que la Conférence internationale sur les droits humains des LGBT pendant les 1<sup>er</sup> Outgames mondiaux à Montréal (Canada), en juillet 2006.

Les résultats de ce questionnaire et les conclusions de cette conférence seront publiés en même temps qu'un rapport sur le séminaire comprenant les principales conclusions et recommandations proposées.

## **2. Objet du contrat**

Le contrat vise à trouver un expert qui serait chargé de :

- rédiger un rapport final résumant les exemples de bonnes pratiques présentés et les conclusions et recommandations développées au cours du séminaire de la CES.

## **3. Tâches incombant au sous-traitant**

Le sous-traitant fournira les services suivants à l'organisation demanderesse :

- interviews avec les intervenants et les présentateurs du séminaire afin de rassembler les bonnes pratiques et le matériel pertinent ;
- rédaction du rapport final sur l'enquête et le séminaire sous une forme telle qu'il puisse être publié sous forme de brochure ;
- participation à une réunion de suivi pour présenter le projet du rapport et discuter du projet de recommandations.

## **4. Expertise requise**

Une bonne expertise dans les domaines suivants :

- politique européenne et nationale et pratiques concernant les travailleurs/travailleuses lesbiennes, gays, transsexuels et bisexuels ;
- de bonnes aptitudes à la rédaction et de bonnes capacités de recherche en anglais.

## **5. Agenda**

Le(s) sous-traitant(s) devra (devront) travailler **16** jours entre le 01.09.2007 et le 31.08.2008.

## **6. Paiement**

Le budget maximum disponible est de **€ 4.800**.

Le sous-traitant recevra un acompte, un paiement intermédiaire et final.

## **7. Prix**

€ 4.800

## **8. Critères de sélection**

Les offres seront examinées sur la base des critères suivants :

- capacité de proposer une méthodologie pour la recherche de contextes historiques et la rédaction du rapport final,
- fournir des preuves d'une expérience dans la gestion et la réalisation de ce type d'étude,
- bonne connaissance des droits des travailleurs LGBT dans l'économie mondiale,
- capacité de rédiger des projets de documents en anglais,
- très bonnes capacités dans le domaine de la rédaction,
- publication et/ou articles académiques sur des points spécifiques concernant les travailleurs LGBT,
- une expérience de travail en collaboration avec le mouvement syndical (au niveau national, européen ou international) sera considérée comme un avantage,
- respect des limites budgétaires.

## **9. Critères d'attribution**

Le contrat sera attribué à la soumission offrant la meilleure relation qualité/prix, tenant compte des critères spécifiques liés à l'objet du contrat. En vue d'éviter tout conflit d'intérêt, le respect des principes de transparence et d'égalité de traitement sera garanti.

## **10. Contenu et présentation des offres**

Les offres doivent parvenir dans les 45 jours à dater de la publication de cet appel d'offres sur le site de la CES.

Pour garantir la confidentialité, les soumissionnaires doivent remettre leur offre sous une double enveloppe. Les deux enveloppes doivent être scellées et l'enveloppe intérieure ne portera pas seulement le nom du département auquel elle est destinée (voir ci-dessous) mais également les mots « appel d'offres – à ne pas ouvrir par le service de courrier » (*Tender – not to be opened by the Mail Department*). Si des enveloppes autocollantes sont utilisées, il y a lieu de les fermer à l'aide de ruban adhésif au travers duquel sera apposée la signature de l'expéditeur.

Les soumissionnaires doivent remettre les documents suivants :

- lettre de motivation
- CV
- méthodologie
- articles/matériaux réalisés sur la question des travailleurs LGBT.

Un comité sera constitué comprenant trois représentants de la CES. Un ou plusieurs membres de ce comité parapheront les offres reçues, établiront une liste des offres recevables et fourniront les raisons du rejet de certaines offres du fait de leur non-conformité avec les dispositions du processus de soumission.

Ce comité évaluera également les offres qui ont été considérées comme recevables. Un rapport d'évaluation et de classification des demandes de participation sera établi, daté et signé par tous les membres du comité d'évaluation et conservé pour référence ultérieure.

Ce rapport inclura :

1. le nom et l'adresse de l'autorité contractante et la valeur du contrat ou contrat cadre ;
2. le nom des candidats exclus et les raisons de leur rejet ;
3. le nom des candidats sélectionnés susceptibles d'être pris en considération et justification de leur sélection ;
4. le nom des candidats proposés et justification de ce choix en termes de sélection ou de critères d'attribution.

L'autorité contractante prendra alors sa décision.

Tous les candidats doivent remettre leur offre en main propre ou l'envoyer par courrier recommandé à

**Michel MORTELETTE,**  
CES  
Bvd du Roi Albert II, n°5  
1210 Bruxelles

Pour les offres envoyées par courrier recommandé, le cachet de la poste fera foi de la date d'envoi.